

Circulaire d'organisation
2022-2023
SCO'BIVWAK
COLLEGES LYCEES



UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire

2022-23

SCO'BIVWAK COLLEGES ET LYCEES

A Mme ou M. le professeur d'EPS – Animateur d'AS
S/c de Mme ou M. le Président d'AS

CA	SCO'BIVWAK COLLEGES ET LYCEES
Date	Mercredi 24 mai 2023
Lieu	Complexe sportif - 4 rue St François Régis - 42660 Marlhès

Déroulement de la journée

Horaires	Description
9H00	Accueil impératif des équipes (Vérification : des équipes, des Jeunes Arbitres et des licences uniquement en cas de changement/à l'inscription en ligne sur OPUSS)
10H15	Briefing et départ de l'étape du matin Temps de course max = 1h30
12h00	Pique-Nique
13H15	Départ de l'étape de l'après-midi Temps de course max = 1h30
16H00	Goûter

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

UNSS service académique Lyon

Sr-lyon@unss.org / 04.78.97.22.22 - Sophie GERBET / 06.78.65.36.84

RESPONSABLE ACCUEIL DE LA COMPETITION / SPORTIF :

Enseignants responsables : Jean Baptiste Bourrin : contact@cdco42.fr – 06 49 84 01 77

RESPONSABLE LIGUE AURA :

Ligue AURA : laure.carra@lauraco.fr – Tel : 07 70 68 15 84

2022
2023

Les confirmations de participation se font en ligne sur le site OPUSS (Administration – Compétition – Activité « SCO’BIVWAK » - Niveau « Académique » - « Rechercher ») avant le :

- Pour l’inscription de ses élèves et AS : **Jeudi 18 mai 2023 à 08h00**

En cas de forfait, merci de bien vouloir prévenir les personnes responsables de l’organisation ainsi que le SR le plus rapidement possible (par mail à sr-lyon@unss.org).

En cas de changement de compétiteur de dernière minute, non inscrit en ligne, l’impression de la licence individuelle est **obligatoire avec photo** pour pouvoir participer.

Toute AS non inscrite sur OPUSS ne participera pas à la compétition.

Toute équipe forfait doit être déclarée au Service Régional UNSS **avant le lundi 14h** précédent le jour du Championnat d’Académie sous peine de se voir participer aux frais de déplacement des équipes présentes.

Toute AS non inscrite sur OPUSS ne sera pas remboursée de ses frais.

2022
2023

PROGRAMME ET PRINCIPE	<p>Raid d'orientation à pied par équipe de 2 (ou 3 si nombre impair d'élèves) Départ en masse Ordre imposé des balises à poinçonner. Mais choix des itinéraires libre entre les balises Heure limite d'arrivée imposée pour chaque équipe Transport organisé par les établissements scolaires.</p>
FORMULE	<p>Raid Orientation par équipe de 2 (ou 3) sur la journée : Départ : Marlhes (complexe sportif) Arrivée : Marlhes (complexe sportif)</p>
MATERIEL	<p>1sac à dos à 2 bretelles 1 paire de chaussures crantées ou baskets 1 boussole 1 sifflet 1 vêtement de pluie 1 pull ou polaire 1 pochette plastique A4 1 gourde avec de l'eau 1 pique-nique 1 montre ou chrono par équipe 1 couverture de survie par équipe 1 puce électronique (chrono) par équipe (prêtée par l'organisation). Attention toute perte sera facturée 50€</p>
PARCOURS	<p>A - Pour les élèves ayant un bon niveau en CO scolaire B - Pour les élèves ayant fait au moins un cycle de CO C - Pour les élèves débutants (mais initiés) en CO</p>
CLASSEMENT	<p>Pour les collèges : Scratch sur le A, scratch sur le B, scratch sur le C Pour les lycées : Scratch sur le A, scratch sur le B, scratch sur le C S'il n'y a pas d'équipe fille ou mixte dans les 3 premières équipes sur les parcours A,B,C, la 1ere équipe qui arrive dans la suite du classement est récompensée.</p>
INSCRIPTION	<p>Inscription obligatoire sur OPUSS. Avant le jeudi 18 mai : 08h00 (ascension) Renseigner l'heure d'arrivée prévue. Inscription individuelle par équipe de 2. Equipe de 3 seulement si nombre impair d'inscrits. Identifier chaque coureur dans une d'équipe Minimum : 1 accompagnateur obligatoire. Il est potentiellement impliqué dans l'organisation.</p>
LICENCES	<p>Licences avec photos obligatoires. Chaque association sportive a la responsabilité de la saisie des joueurs et des jeunes officiels qui participeront au championnat sur une inscription en ligne spécifiquement ouverte pour cette compétition sur OPUSS.</p>

	<p>Après cette saisie, la feuille de composition d'équipe et l'inscription en ligne du jeune officiel doivent être imprimées et remises au responsable au moment de l'accueil.</p> <p>En cas de changement de joueur de dernière minute, non inscrit en ligne, l'impression de la licence individuelle est obligatoire.</p>
ACCOMPAGNATEURS	<p>Si l'accompagnateur n'est pas professeur d'EPS – animateur d'AS, vous devez obligatoirement le licencier, l'inscrire comme accompagnateur sur la rencontre et compléter l'attestation d'agrément des accompagnateurs, disponible sur OPUSS dans le dossier de rentrée > engagement associatif.</p>
REMBOURSEMENT POUR L'ACADEMIE DE LYON	<p>Pour toute demande d'indemnisation, remplir la fiche de demande de remboursement et l'envoyer obligatoirement au SR dans le mois suivant la compétition, accompagnée des justificatifs.</p> <p>Tout dossier incomplet ou hors délai ne pourra pas être traité.</p>